Hauteville-Lompnes Le Mag'

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

JANVIER 2018 - N°4

VIE MUNICIPALE : P 6
Points sur les dossiers 2017

DOSSIER : P 16
Groupe 5 Santé

EVENEMENTS : P21
ce que vous réserve 2018

Station Verte
Village de Neige
Hauteville Lompnes

RESEAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

MISE EN CONFORMITE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET REHABILITATION DES DEVERSOIRS D'ORAGE

Le Service de l'Eau

Dans le cadre du contrat de territoire du Plateau d'Hauteville et Marais de Vaux signé le 13 Avril 2017, la Commune s'est engagée à mettre en conformité son réseau d'assainissement et réhabiliter certains déversoirs d'orage sur une période de 5 ans (2016-2020) et ainsi profiter des aides accordées : 30 % (Agence de l'Eau), 20 % (Taux d'aide complémentaire Agence de l'Eau dans le cadre du contrat de territoire), et 20 % (Conseil Départemental de l'Ain). Ce programme estimé à 1,46 M € va nous permettre de lever la non-conformité de notre système d'assainissement vis-à-vis de la directive Eaux Résiduaires Urbaines.

La Commune rappelle aux propriétaires concernés par ces travaux, l'obligation de mettre en conformité leur maison ou bâtiment et ceci dans un délai de 2 ans à réception des travaux.

Programme 2016-2017 : Les travaux ont été confiés à l'entreprise VINCENT TP / PETTINI pour un montant de 381 508 € HT.

Ces travaux ont concerné la réhabilitation des déversoirs d'orage N°26 Boulevard Dumarest, du N°03 et N°03 Bis Rue Nationale ainsi que la mise en séparatif de la Rue Nationale, Rue des Villas et Rue des Violettes.

Programme 2018 : Travaux de mise en séparatif et reprise de branchements Rue des Fontanettes, Rue du Bugey et Rue de la Forestière.

Programme 2019 : Reprise des déversoirs d'orage N°9, N°10 et N°11 vers le casino et suppression du N°6 Rue des Fontanettes. Reprise de nouveaux branchements Rue Jean Miguet et Rue de la Gare. Prolongement mise en séparatif Rue Nationale et Rue des Fontanettes. Création d'un nouveau réseau eaux usées intersection Rue Nationale/Rue des Violettes.

Programme 2020 : Création d'un réseau d'eaux usées, reprise des branchements lotissement des Aberreaux et chemin des Lésines et suppression d'un déversoir d'orage (N°25). Reprise de mauvais branchements Rue du Docteur Crépin. Reprise des déversoirs d'orages N°19 Rue de Tenay, N°13 Rue du 8 Mai 1945 et N°23 Rue du Docteur Crépin.

Didier BOURGEAIS,
Maire-Adjoint en charge de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement.

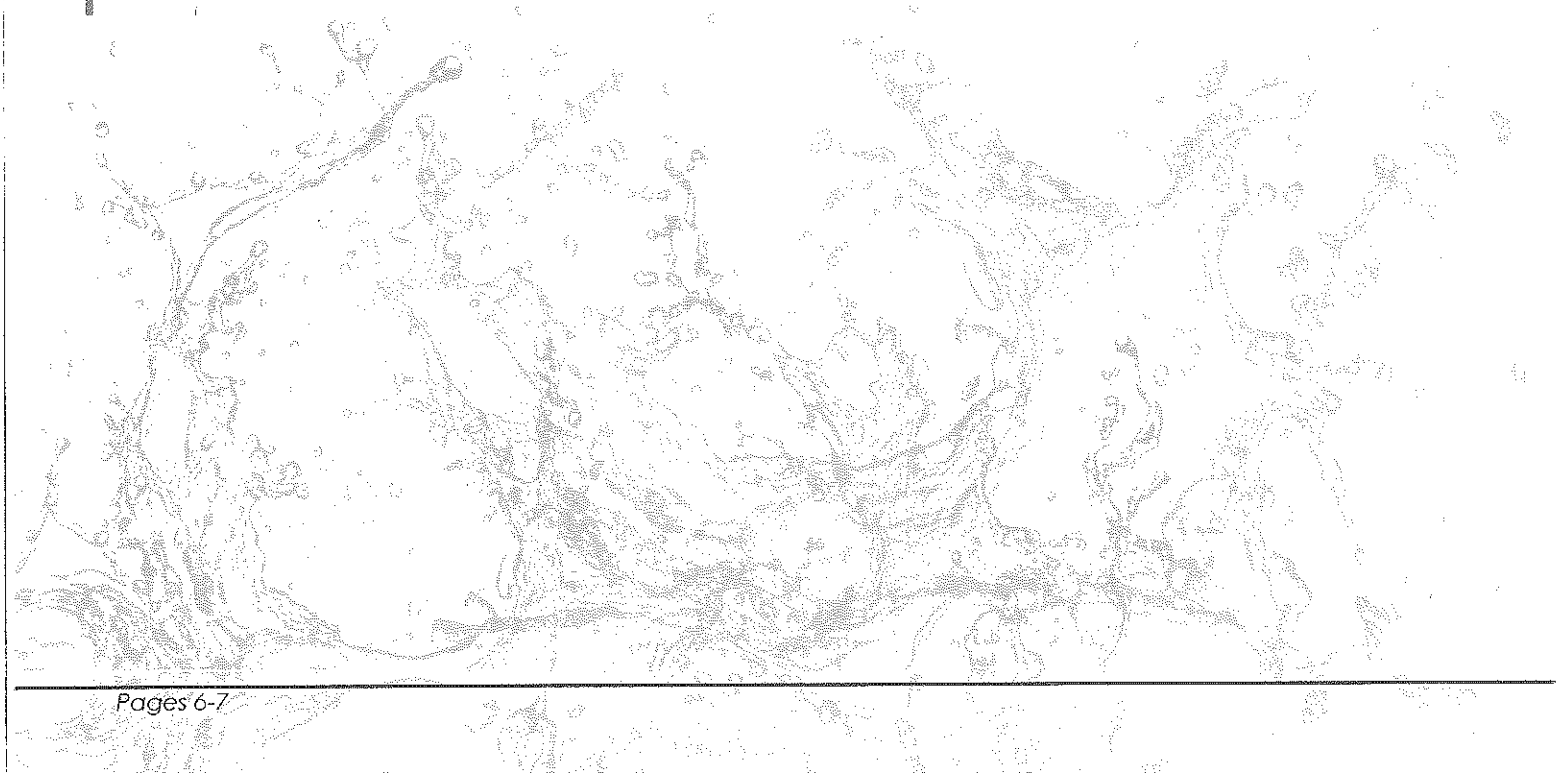

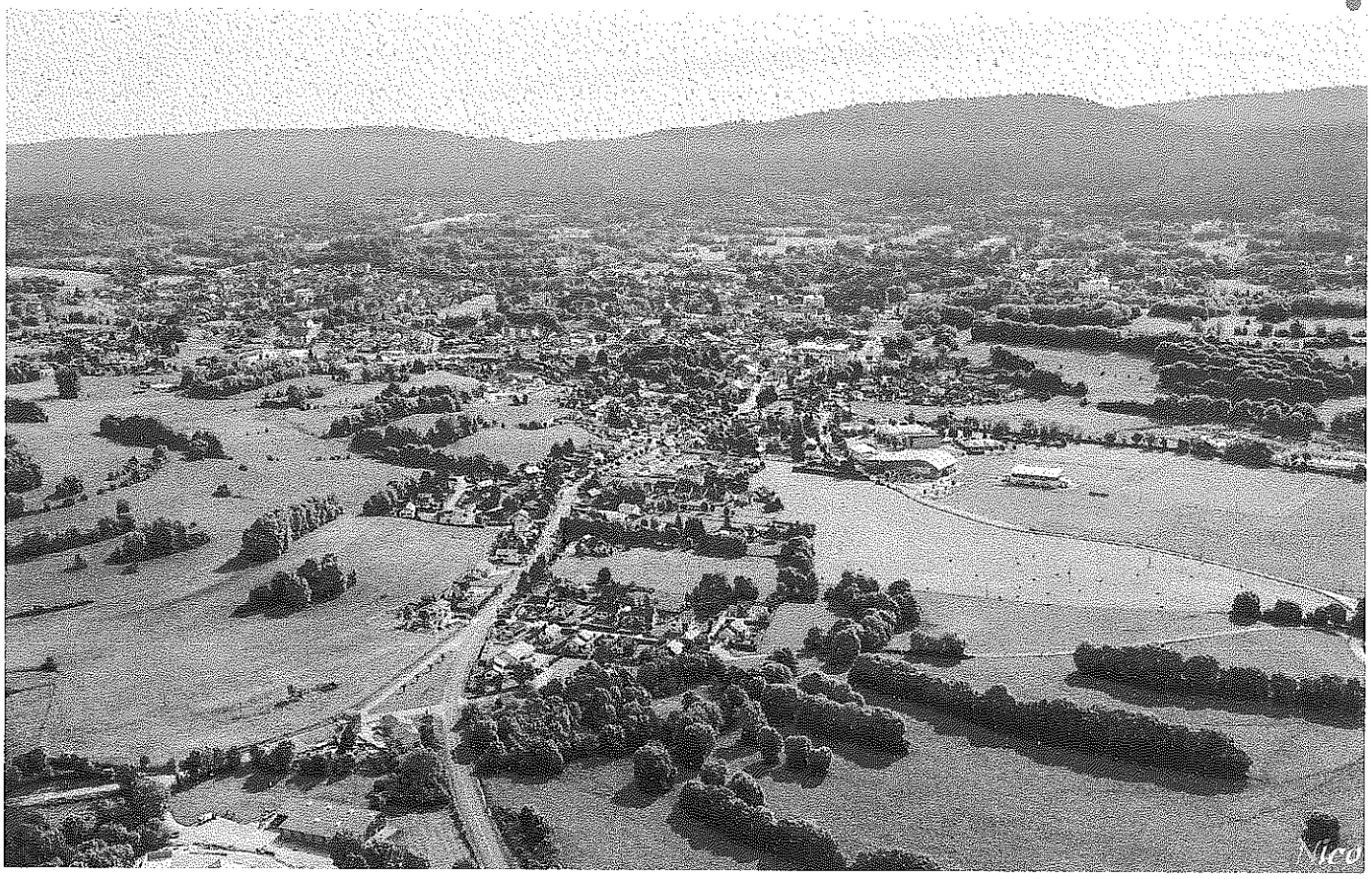

TRAVAUX

POINT SUR LES TRAVAUX ENTREPRIS EN 2017.

La situation financière de la Commune reste tendue malgré une gestion rigoureuse. Pour autant, nous nous employons à faire avancer l'économie dans le bon sens. Quelques projets qui permettraient d'améliorer le quotidien de chacun sont dans les tuyaux. Par manque de trésorerie, ils ont été différés. Beaucoup de travaux et de tâches ont été confiés aux services techniques, lesquels sont intervenus avec compétences et professionnalisme. Je ferais pour ma part un tour d'horizon et un point sur les différents travaux qui ont été réalisés en interne ou par des entreprises privées.

VOIRIE

- Une étude de faisabilité est lancée concernant l'aménagement de l'Avenue de Lyon et la réfection de la couche de roulement et des trottoirs avec l'étude d'une possibilité de créer une voie douce dans la continuité et à l'identique du Boulevard Fréderic Dumarest, voie montant jusqu'au collège par la Rue des Entressets, délimitée par des poteaux en bois.

Les travaux ne pourront cependant pas être effectués en 2018 pour cause du démarrage d'un important chantier de construction de la ''Clinique du Souffle - Le Pontet'', avec accès sur cette avenue, d'où beaucoup de camions et d'engins vont transiter pour accéder au chantier qui devrait démarrer en Avril 2018.

"Nous espérons que les finances permettront en 2018 de mener à bien de nombreuses et nécessaires autres opérations pour améliorer le quotidien de chaque administré."

- De nombreux marquages au sol ont été réalisés par nos services techniques en interne cet été, avec la création de zones bleues, en lien avec les commerçants pour favoriser la rotation des véhicules devant leurs magasins.

- 22 Tonnes de goudron en point à temps ont été répandues sur nos voies communales.

- 8 Tonnes d'enrobé projeté (nouveau concept) sur le centre-ville avec beaucoup d'efficacité.

DES TRAVAUX D'ENVERGURE SUR LE MARAIS DE VAUX !

LA COMMUNE S'ENGAGE POUR 4 ANS AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES. LA PAROLE EST DONNÉE AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

LES ANIMATIONS 2018 SUR LE MARAIS DE VAUX :

- **Samedi 5 mai** (dans le cadre du Festival Nature Ain)

14h : Balade découverte faune/ flore et gestion
17h30 : Conte théâtralisé et pictural «L'homme qui plantait des arbres» de Giono réalisé par Bernard Villanueva de la compagnie «Participe Présent» et Serge Marie. Informations et réservation :
06 87 71 79 25 - president@festival-nature-ain.fr

- **Dimanche 5 août** (dans le cadre du Festival de théâtre d'Hauteville)

16h : Spectacle conté de la compagnie Mont Royal «Et si on écoutait les grenouilles». Informations et réservation : contact@festivaltheatrehauteville.org

- **Septembre** (dates à préciser)

Visites du marais en cours de chantier. Informations et réservation : 07 88 12 51 79 - www.cen-rhonealpes.fr

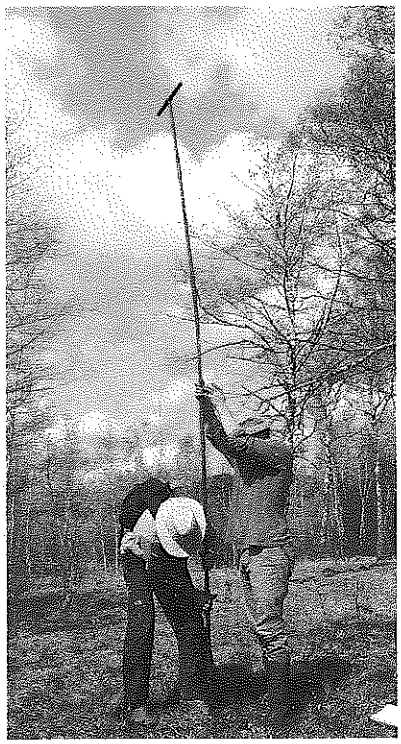

A cheval sur notre commune et celle de Cormaranche-en-Bugey, l'Espace Naturel Sensible du marais de Vaux est la plus grande zone humide de montagne du département de l'Ain. Véritable trésor de biodiversité, il est malheureusement fragilisé par des rejets d'eaux usées et des tentatives anciennes d'assèchement qui participent notamment à son enfrichement.

Pour que le marais puisse retrouver ses différentes fonctions, 9 acteurs-clés* se sont associés pour construire ensemble un contrat de territoire global autour des enjeux de l'eau. Grâce à la restauration du marais, les communes peuvent ainsi bénéficier d'un appui financier de la part du Département et de l'Agence de l'eau pour mettre aux normes leurs réseaux d'évacuation des eaux usées. Plusieurs tranches de travaux sont prévues. Elles ont commencé l'été dernier et s'échelonneront jusqu'en 2020. Au programme : mise en conformité des réseaux d'assainissement des deux communes, défrichement du marais, comblement d'une partie des 30 km de fossés drainants, reméandrement du ruisseau des Vuires, création d'un nouveau sentier sur pilotis et valorisation du site...

Au total, 2,7 millions d'euros seront investis localement pour l'assainissement des communes, et 1,5 millions pour la restauration hydrologique du marais. « Le montant peut sembler colossal mais il est finalement bien faible au regard des services que le marais rendra gratuitement à l'avenir, souligne Sylvie Duret, chargée de mission au Conservatoire d'espaces naturels. Grâce à ces travaux, le marais jouera de nouveau pleinement son rôle d'éponge, de filtre et de réserve pour la biodiversité et l'eau potable, autant de services à la valeur inestimable ! »

Pour faire découvrir le site aux curieux, le Conservatoire d'espaces naturels et ses partenaires ont concocté un joli programme d'animations. Vivement le printemps pour en profiter ! Les scolaires ne seront pas en reste : les écoles et le collège du plateau sont associés au projet et les enfants pourront suivre l'évolution de travaux et apprendre à connaître tous les secrets du marais.

** Partenaires du projet : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), Commissariat du massif du Jura (FNADT), Département de l'Ain, Communes d'Hauteville-Lompnes et Cormaranche-en-Bugey, Communauté de communes du Plateau d'Hauteville, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (SIABVA), Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes*

Suivre l'actualité du marais :
https://www.cen-rhonealpes.fr/es-territoires/ain/marais-de-vaux/

Article proposé par le Conservatoire d'Espaces Naturels